

III

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Mesdames, Messieurs,

Le commerce extérieur est un des faits qui permettent d'apprécier le mieux la vitalité économique d'un pays.

Il est en effet possible de le connaître de façon précise et assez sûre, de le soumettre à la méthode d'observation, grâce aux statistiques que dressent les administrations chargées de percevoir les droits de douane. Quelle que soit l'immense importance des échanges intérieurs, vous ne pouvez pas les connaître directement ; toute la ressource qui reste à l'économiste est d'en deviner la marche par